



Conseil de quartier n°1 « Centre-Ville »
Réunion du jeudi 27 avril 2023 à 18 h 30

Présents :

Charlotte VAILLOT, Adjointe au Maire, en charge de la Démocratie locale, Cadre de vie & communication

Bernard COZIC, Adjoint au Maire, en charge des Solidarités, séniors & services à la population

Paule QUINTON, Conseillère Municipale

Sylvie RADZIMSKI, Conseillère Municipale

Anne-Marie MARCHAND, Conseillère municipale

Christian BOUREILLE,

Gérard DEMOULIN,

Baptiste DUBOIS

Annick GALLOIS,

Michel GANDOLFI

Isabelle MARTIN,

Annick MORE

Guillaume PORTIER MONREAL URRUTIA,

Sophie RENAULT

domicilié avenue Roux

domicilié rue d'Erceville

domicilié rue des Prés

domiciliée Cours Balzac

domicilié rue Rancogne

domicilié rue Benoist

domicilié Rue Antheaulme

domiciliée avenue Gambetta

domicilié rue Léon Daunay

Samia FLACELIERE - Directrice du Département Développement Social et UrbainVille de Nemours

Véronique GENDEREAU - Service Démocratie locale et vie des quartiersVille de Nemours

Excusés : Anne-Isabelle PAROISSIEN, Xavier BOULOGNE, Andrée CHEROUNAUD, Valérie DELAMOTTE et Anny GUILLOT

SUJETS	ECHANGES OU INFORMATIONS
<p>Retour sur le précédent conseil de quartier :</p>	<p>Le compte-rendu du conseil de quartier du 24 novembre 2022 est adopté.</p> <p>☞ Concernant l'île du Pertuis, MM GANDOLFI, Annick GALLOIS, Caroline VINET et Véronique GENDEREAU ont profité de la visite proposée par l'EPAGE du Bassin du Loing le 28 février «A la découverte de la zone humide de l'île du Pertuis à Nemours actuellement en cours d'aménagement ».</p>  <p>Maquette expliquées par des personnes de https://www.epageloing.fr/</p>

	<p>☞ Les travaux de la Maison étape sur l’Eurovéloroute sont en cours pour une ouverture cet été. Il existe une page Facebook nommée le Pavillon Hugo :</p> <p style="text-align: center;">https://www.facebook.com/profile.php?id=100087276608822</p> <p style="text-align: right;">Montant des travaux : 422 200 €</p>
<p>Informations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Parce que la réglementation de la publicité est l'affaire de tous, la Ville a organisé 2 réunions publiques dans le cadre de sa procédure de révision du Règlement Local de Publicité (RLP). Elles ont permis à tous ceux qui le souhaitent d'échanger sur la procédure en cours. Vous avez aussi la possibilité de faire part de vos observations à la municipalité jusqu'au 12 mai et un dossier de consultation et un cahier sont à votre disposition à l'accueil de la mairie pour formuler vos remarques. Vous pouvez également les adresser au service Urbanisme, à urbanisme@ville-nemours.fr - Travaux en cours et les pistes du changement de circulation à proximité du cours Balzac. Situé dans un cadre privilégié au bord du canal du Loing et de l'itinéraire cyclotouristique Euro Vélo route 3 qui relie la Norvège à l'Espagne en passant par Paris et Nemours, le cours Balzac complètement repensé sera davantage mis en valeur. Parmi les aménagements: les créations de cheminements piétons, d'une aire de jeux pour enfants, de nouveaux bancs, un espace pique-nique et un canisite. La modification du sens de circulation des rues de la Brunette et du Cours Balzac feront de cet espace un lieu convivial et apaisé. Le montant de l'opération s'élève à 290 000 € dont 140 000 € par le Fonds d'Aménagement Communal du Conseil départemental de Seine-et-Marne et 52 500 € financés via le Contrat d'Aménagement Régional du Conseil régional d'Île-de-France. - Halte fluviale et aire de camping-car Les touristes, qu'ils soient en bateaux ou en camping-car, peuvent désormais faire une halte à Nemours au bord du canal du Loing dans un espace embelli. La halte fluviale accueille les plaisanciers et bateliers avec de nouvelles bornes dotées d'un paiement par cartes bancaires desservant 12 branchements en eau et électricité. Les camping caristes stationnent désormais en toute sécurité avec un plateau multifonction de 22 emplacements avec une aire de récupération des eaux usées et de rinçage des cassettes des toilettes. Le coût de cet aménagement est de 390 000 €. Plus d'infos sur: www.campingcarpark.com - La Ville de Nemours souhaitant multiplier ses engagements envers l'environnement, a répondu à la 4ème session du budget participatif écologique et solidaire de la Région Île-de-France. Sur les 8 projets retenus, les élus proposent aux conseils de quartier d'étudier les emplacements de : <ul style="list-style-type: none"> ☞ totem distributeur de sacs déjections canines ☞ appuis-vélo ☞ cendriers de sondage recyclage des mégots à l'aide des plans à faire parvenir à Véronique Gendreau. <div style="text-align: right; margin-top: 20px;"> <p>illustration →</p>  </div>

	<ul style="list-style-type: none"> - Programme d'éclairage public 2023 est réalisé en 2 phases. <u>La 1ère concerne :</u> La rénovation des éclairages par des lanternes LED (environ 75 % d'économie d'énergie) : Rue Berthier, rue Benoist, rue Antheaulme, rue du Canal, rue Paul Jozon et avenue Gambetta. Travaux réalisés. Coût : 58 000 €. L'installation de candélabres autonome photovoltaïque (100 % d'économie d'énergie) Travaux du 23/01 au 24/04. Coût : 190 000 €. <u>La 2ème phase</u> aura probablement lieu en septembre/octobre, les rues ne sont pas encore officiellement validées. - Infos sur nos contrôles routiers poids lourds : en moyenne, une verbalisation par jour depuis octobre. La Police Municipale effectue les contrôles à l'arrêt de bus, avenue Carnot et rue des Tanneurs. D'autre part une étude est en cours avec le Département afin d'améliorer signalétique au rond-point Carnot. - A propos du projet de réaménagement de la Place Dupont de Nemours, deux réunions publiques ont été organisées les 20 mars et 22 avril. La mise en place d'un îlot central, notamment l'installation de points d'apport volontaire font débat. http://www.smetomvalleeduloing.fr/Collecte-de-vos-dechets/Points-d-apport-volontaire-enterres
<p>Remarques-questions des habitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Stéphane BIK, Chargé de mission milieux aquatiques sur le Loing Aval et le Fusain EPAGE DU BASSIN DU LOING contactera Monsieur Gandolfi concernant l'étude sur le Bignon - Deux conseillères de quartier regrettent la suppression du <i>Stop</i> de la rue Benoist En effet la sortie de l'impasse est plus difficile (manque de visibilité des voitures venant de la rue Benoist lié aux stationnements et à l'allure plus rapide des véhicules. Il serait peut-être moins dangereux d'enlever le stop de l'impasse et maintenir celui de la rue Benoist ? (Les voitures sont moins nombreuses et sont obligés d'avancer doucement) ou envisager la pose d'un miroir ou d'un "céder le passage". ☞ Cette suggestion sera transmise aux Services Techniques. - Suite au changement du sens de circulation du Cours Balzac, il est demandé si la petite partie de la rue Léon Daunay, entre la rue Hédelin, pourrait-être interdite "sauf riverains"  ☞ Cette suggestion sera transmise aux Services Techniques.

- Rue de la Brunette, les véhicules du garage monopolisent des places de stationnement et les containers d'ordures ménagères restent, 7 jours sur 7, sur les trottoirs :



☞ Ces faits sont transmis régulièrement à la Police Municipale.

- Au bout de la rue Hedelin prolongée, une rambarde pour accéder au chemin de Halage serait appréciée :



Fin de la réunion à 20h40